



# MANITOU GROUP

## Arrêté des termes du traité de fusion Manitou - SFERT

Ancenis - le 30 mars 2011 - Comme annoncé le 9 février dernier, les Conseils d'administration de Manitou et de sa holding de contrôle la SFERT (Société Financière d'Etudes et de Réalisations Techniques, détenue à 50-50 par les deux branches Braud et Himsworth) se sont réunis ce jour pour arrêter les termes du projet de traité de fusion-absorption de la SFERT par Manitou.

Les Conseils d'administration ont retenu une parité définitive de 45,83 actions Manitou pour une action SFERT, qui a été appréciée comme équitable dans les conclusions du rapport de Ricol Lasteyrie, expert indépendant mandaté dans le cadre de la fusion.

En conséquence, sous réserve de l'approbation du projet de traité de fusion par les Assemblées Générales de Manitou et de la SFERT qui devraient se réunir à la fin du premier semestre 2011, l'actionnariat de Manitou postérieurement à la réalisation de la fusion sera réparti comme suit :

	Situation actuelle		Situation post fusion	
	Actions détenues	% détention	Actions détenues	% détention
Jacqueline et Gordon Himsworth	1 914 209	5,10%	11 080 209	28,02%
Ancemat	1 890 995	5,03%	1 890 995	4,78%
Autres membres	143 998	0,38%	166 913	0,42%
<b>Total branche Himsworth</b>	<b>3 949 202</b>	<b>10,51%</b>	<b>13 138 117</b>	<b>33,22%</b>
Marcel Braud	3 690 988	9,82%	3 691 034	9,33%
HB Holding Braud	145 388	0,39%	8 738 467	22,10%
Autres membres	164 838	0,44%	164 838	0,42%
<b>Total branche Braud</b>	<b>4 001 214</b>	<b>10,65%</b>	<b>12 594 339</b>	<b>31,85%</b>
SFERT	15 801 756	42,06%	0	0,00%
<b>Total concert familial</b>	<b>23 752 172</b>	<b>63,23%</b>	<b>25 732 456</b>	<b>65,07%</b>
Autres actionnaires et flottant	13 475 817	35,87%	13 475 817	34,07%
Titres en autocontrôle	339 551	0,90%	339 551	0,86%
<b>Total nombre de titres</b>	<b>37 567 540</b>	<b>100,00%</b>	<b>39 547 824</b>	<b>100,00%</b>

Aux termes des opérations, l'actif net apporté par la SFERT à Manitou sera de 46,2 millions d'euros, se décomposant en 36,3 millions d'euros de liquidités, 8,9 millions d'euros relatifs à Lucas G. (société spécialisée dans les matériels d'élevage) et 1 million d'euros d'actifs et passifs circulants divers.

Un Document « E » enregistré auprès de l'AMF sera mis à la disposition des actionnaires de Manitou dans les délais légaux avant l'Assemblée Générale de Manitou qui sera appelée à statuer sur la fusion le 9 juin 2011 prochain.



*Le groupe Manitou, référence de la manutention, est basé à Ancenis (Loire-Atlantique). Le groupe conçoit, assemble et distribue des solutions de manutention destinées aux secteurs de la construction, de l'agriculture et de l'industrie. Manitou a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 838 millions d'euros (dont plus des deux tiers à l'international) sous les marques Manitou®, Gehl®, Mustang®, Loc® et Edge®, au travers de 1400 concessionnaires indépendants, dans plus de 120 pays. Au 31 décembre 2010, Manitou emploie environ 2800 personnes dont 40% à l'étranger.*

**Prochain rendez-vous**

**26 avril 2011** : Chiffre d'affaires T1

Informations Société disponibles sur : [www.manitou.com](http://www.manitou.com)

Information actionnaires : [communication.financiere@manitou.com](mailto:communication.financiere@manitou.com)

**Cotation :**

Code ISIN : FR0000038606 • MNO : MTU • Reuter : MANP.PA • Bloomberg code : MTU.FP

Indices : CAC Mid & Small, CAC Small, CAC All-Tradable, NEXT 150